

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille +---+ Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.catposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.catposte13.over-bloq.com/>



*« On sait où sont les paradis fiscaux,
lutter contre eux est une question de volonté politique. »*

LUTTER CONTRE LA FRAUDE FISCALE

... passe notamment par un renforcement considérable des services fiscaux.

CHERCHER L'ERREUR

Plus de 3100 emplois ont été supprimés dans les services du contrôle fiscal de la DGFIP depuis 2010.. .
Le service qu'ils veulent fermer au Centre des Impôt de Bonneveine est celui du Contrôles des Entreprises.

JOURNEE d'ACTION du 10 MARS 2016 à l'appel des « 9 »

Ce « calme trompeur » dont parle l'UCR CGT, je l'ai ressenti lors des points rencontre auxquels j'ai pu participer ! . Les Français, les jeunes et les moins jeunes, les retraités et les Privés d'emploi, le facteur qui voit la destruction de son service Public et l'hôtesse de caisse qui palpe le manque d'argent des clients... n'en peuvent plus.. Le degré de ressenti diffère en fonction de la place qu'ils occupent ou qu'ils ont occupée dans le monde du travail, mais tous mesurent les atteintes aux valeurs essentielles qui fondent notre société.

Le sentiment qui persiste aujourd'hui, c'est l'exaspération extrême

Pour les retraités qui ont passé toute leur vie à travailler, la blessure est aussi douloureuse. Non seulement les valeurs du travail qu'ils ont portées sont bafouées, non seulement ils enragent d'assister à ces nivellements par le bas, mais leur vie à la retraite est menacée de décroissance rapide..

Avec François Hollande à l'Elysée, le blocage des pensions dure depuis trois ans, ce qui ne s'était jamais vu auparavant.

Dans le cadre de la journée d'action du 10 mars 2016, pour l'amélioration du pouvoir d'achat des retraité-e-s à l'appel de 9 organisations de retraités : l'USR CGT 13 renouvelle l'initiative prévue le 24 novembre :

A Marseille une manifestation colorée, dynamique, bruyante

avec son cortège de Maisons en carton représentant les Services Publics (Poste, Hôpitaux, Impôts, EDF et Cheminots, etc....) son florilège de slogans sur panneaux....

... et le reste à votre imagination !

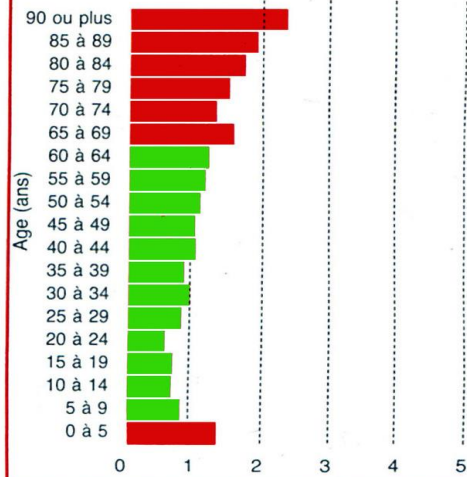
REJOIGNEZ-NOUS DANS L'ACTION ET LES MANIFESTATIONS



Complémentaire santé :

une "bombe à retardement" antisociale !

Taux de recours aux généralistes



La tranche des plus de 65 ans représente un nombre de consultations équivalent à celui du reste de la population, en dehors du groupe des enfants en bas âge.

L'ANI 2013, transformée en loi, a créé une rupture de solidarité intergénérationnelle.

Cette tranche de population, isolée de celle de la population active couverte, elle, par des « Contrats Groupes de Complémentaires santé » d'entreprises, va devoir équilibrer seule ses dépenses.

Contraintes d'équilibrer leurs budgets hors « Contrats groupes », les mutuelles vont devoir augmenter considérablement leur tarifs.

Les retraités sont contraints d'aller chez le médecin plus souvent que les autres. A sa création, la Sécurité sociale les avait placés sur un plan d'égalité avec la population active. Le déremboursement des médicaments et l'instauration des franchises médicales, et les gadgets inventés pour prétendument équilibrer les comptes de la sécurité sociale, ont fait que les complémentaires santé ont pris une part de plus en plus grande, et sont devenues incontournables.

suite ...> Avec l'ANI 2013, signée par des organisations syndicales minoritaires, et mise en musique par les députés et les sénateurs, on entre dans une nouvelle ère. C'est une véritable bombe à retardement contre l'égalité d'accès aux soins qui a été mise en place, et qui est entrée en vigueur au 1er janvier 2016.

Isolés des actifs qui dépendront de "contrats groupes", ou "complémentaires santé d'entreprises", les retraités vont devoir équilibrer seuls les budgets des mutuelles qui n'auront plus d'adhérents individuels que des vieux ou des précaires.

C'est une rupture de la solidarité intergénérationnelle qui a été ainsi créée, aux conséquences désastreuses. On sait que l'espérance de vie a reculé l'an dernier; il est à craindre que cette rupture de la solidarité, n'accélère ce recul.

Alors ? Une seule réponse est possible : le remboursement à 100 % par la Sécurité sociale, la gratuité des soins...

Pour cela c'est très simple, supprimer toutes les exonérations de cotisation dont ont profité les entreprises jusqu'à maintenant et nationaliser ou plutôt socialiser tout le secteur de la santé et notamment toute l'industrie du médicament. Les entreprises auraient assez d'argent pour financer des contrats de mutuelles d'entreprises mais pas assez pour payer des cotisations de sécurité sociale ???

Et pour la CGT, les garanties des mutualistes doivent être améliorées.

Pour cela les employeurs doivent participer financièrement à la cotisation des adhérents qu'ils soient actifs ou retraités

Et La Poste veut fermer nos Centres aérés ?

Un récent sondage paru ces jours ci fait peur : seulement 39% des personnes âgées sont capables de payer leur maison de retraite et 25% sont obligées de vendre leur patrimoine !

La France compte 16,5 millions de retraités et la pension moyenne est de 1288€.

Or le coût moyen d'une place en maison de retraite se monte à 1857€ chaque mois ! 61 € par jour c'est le montant exorbitant du coût en maison de retraite.

Il faut savoir que la pension de retraite des femmes est d'environ 900€ ! Et 64% des pensionnaires des maisons de retraite sont des femmes seules ! Cherchez l'erreur !

**Pourquoi ne pas les transformer en
Maison d'Accueil pour ses anciens agents ?**

DES RETOUCHES MORTELLES SUR LE CODE DU TRAVAIL *BADINTER « REVEILLE » LA FAUCHEUSE*

Comme il est séant la cacophonie des pouvoirs enveloppe le verbe trompeur de la réforme qui moderniserait l'exploitation des travailleurs-es) Ils s'essayent tous et toutes dans l'annonce ca- viardée dans les médias d'un « relustrage » des droits des salariés (es) .

Sans surprise, derrière le vernis des « principes » ils s'engouffrent dans l'émiettement de toutes les protections.

Si « le verre est à moitié plein » pour la CFDT , c'est bien qu'ils projettent de le vider : non ??? Le même, emboitant les pas des ennemis de la classe ouvrière , se veut rassurant « il n'y a pas de remise en cause évidemment... » (pour qui et pourquoi alors... ?)

Il n'y a que des « dérogations laissées à la discrétion des législateurs » pour FO, (soit dit en pas- sant le Patronat !)

L'enjeu de cette déferlante gouvernementale a et aura des conséquences vitales pour tous(tes) les salariés(es) et au-delà les Retraités(es) les Chômeurs(ses) ; de même les jeunes ,les femmes et les handicapés(es) sont visés (es)

Car ils ne s'arrêteront pas à un simple « brushing » ...

Le patronat (Gattaz) pour qui le toilettage par la loi « est attendu par tout le monde »(financier... ! Le patronat dis-je, n'est pas prêt d'être rassasié devant une telle avalanche de dons « impropres ».

Il est temps de monter au créneau pour démystifier et combattre ces détresseurs de tous bords qui avilissent et détruisent nos vies et notre avenir !!!

(George A.)

A PROPOS: Les Recalculés, deux articles sur notre Site des Retraités.

1. ***Reclassés: plate-forme commune adressée aux élus.***
2. ***Le CR de la rencontre avec les élus.***
3. ***Demandez au syndicat de vous envoyer les tracts si vous n'avez pas accès à Internet.***

La cour des comptes dans un rapport à charge préconise d'enterrer le service public de La Poste

Il est permis de s'interroger sur l'indépendance de cette dernière au vu de son contenu.

La première de ces recommandations est très révélatrice puisque il s'agit de la réduction des coûts globaux de la distribution.

- ⇒ soutien aux orientations stratégiques de l'entreprise
- ⇒ poursuite de la casse de l'emploi
- ⇒ flexibilité dans l'organisation du travail (suppression de la vente de quartier) ...
- ⇒ rémunération variable liée au travail effectif du facteur (travail à la tâche)
- ⇒ baisse de la qualité du service rendu aux usagers distribution du courrier 5 jours sur 7.

La cour des comptes a raison de préciser que les français sont attachés au service public postal qui est perçu comme un lien vital. Dès lors la CGT s'interroge sur les motivations de la cour des comptes de préconiser la mise à mal ce service public.

S'il s'agit de trouver les moyens de financer le service public, alors la CGT invite la cour des comptes à se poser les vraies questions.

Par exemple, où sont passés et à quoi ont servi les 300 millions annuels perçus par La Poste dans le cadre du CICE....en tout cas pas

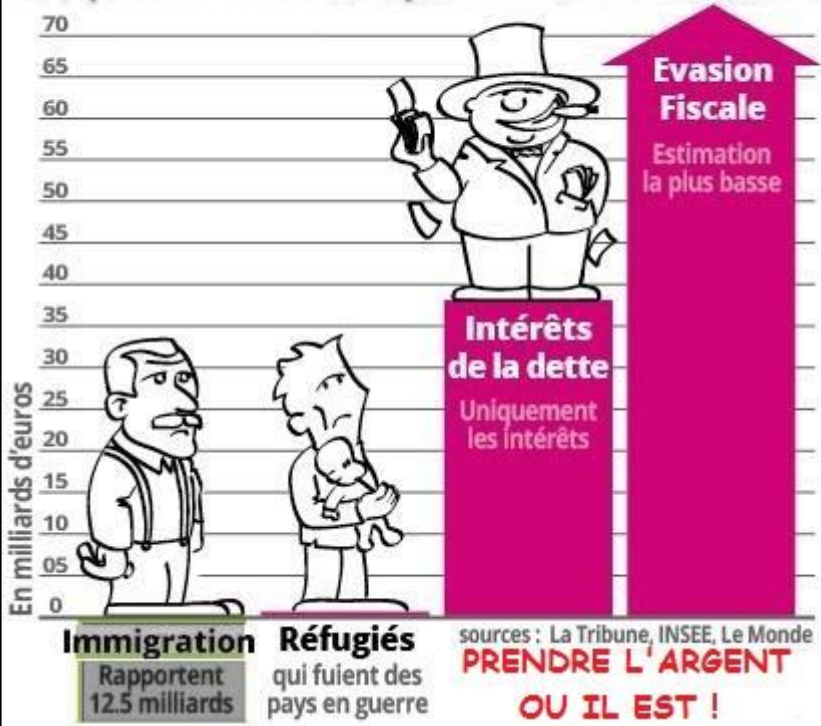
dans l'emploi ni dans le service public !

Pour la CGT FAPT la vraie question qui est posée est celle de la réponse aux besoins de la population et aux revendications des postiers par une autre répartition des richesses aujourd'hui confisquées.

Bien entendu il ne s'agit là que d'un rapport mais le gouvernement et la direction de La Poste peuvent compter sur la CGT pour combattre pied à pied les préconisations de celui-c

Qui mange le pain des français ?

Ce qu'ils coûtent chaque année à la France :



Les bénéficiaires des banques et les avoies dans les paradis fiscaux continuent à prospérer en toute impunité

L'État brandit la récupération de 2,5 milliards d'euros en 2015 auprès de contribuables repentis, quand le montant de la fraude fiscale s'élève entre 60 et 80 milliards d'euros par an, on est très loin du compte !

RIEN N'EST JAMAIS ACQUIS ! Décidément, la défense des droits des femmes ne trouve plus sa place dans les gouvernements du Président de la République.

Après avoir supprimé le Ministère de plein exercice qui lui était consacré, voilà que les droits des femmes sont regroupés avec la famille et l'enfance.

On croit rêver. François Hollande renoue avec une politique que l'on croyait révolue et qui cantonnait les femmes dans le domaine du privé en charge de leur foyer et de leurs enfants.

Décidément, quand on glisse à droite on glisse sur toutes les valeurs d'émancipation, celle des femmes de la domination masculine mérite un plein Ministère.

La seule leçon à en tirer est que les femmes devront continuer leur combat pour l'égalité et contre le patriarcat

Faut arrêter de râler, faut y aller à la Manif' !

Ordre du Jour

**D
E
N
O
N
F
I
N
I**

